

ÉPREUVES DE FRANÇAIS

1^{ère} Épreuve : Contraction de texte (2 heures)**2^{ème} Épreuve : Dissertation (1 heure)****Les copies de la première épreuve seront rendues au bout de deux heures.****Le sujet de la deuxième épreuve sera alors communiqué aux candidats.****1^{ère} ÉPREUVE**

CONTRACTION DE TEXTE

(Durée : 2 heures)

*Vous résumerez en 250 mots (tolérance + ou - 10 %) ce texte d'environ 2 000 mots, extrait du livre de Michel SERRES, **Le contrat naturel**, 1^{ère} édition : 1990, Ed. François Bourin*

Deux hommes jadis vivaient plongés dans le temps extérieur des intempéries : le paysan et le marin, dont l'emploi du temps dépendait, heure par heure, de l'état du ciel et des saisons ; nous avons perdu toute mémoire de ce que nous devons à ces deux types d'hommes, des techniques les plus rudimentaires aux plus hauts raffinements. Certain texte grec ancien divise la terre en deux zones : celle où un même outil passait pour une pelle à grains et celle où les passants reconnaissaient en lui un aviron. Or ces deux populations disparaissent progressivement de la surface de la terre occidentale ; excédents agricoles, vaisseaux de fort tonnage transforment la mer et le sol en déserts. Le plus grand événement du XX^e siècle reste sans conteste la disparition de l'agriculture comme activité pilote de la vie humaine en général et des cultures singulières.

Ne vivant plus qu'à l'intérieur, plongés exclusivement dans le premier temps, nos contemporains, tassés dans les villes, ne se servent ni de pelle ni de rame, pis, jamais n'en virent. Indifférents au climat, sauf pendant leurs vacances, où ils retrouvent, de façon arcadienne et pataude, le monde, ils polluent, naïfs, ce qu'ils ne connaissent pas, qui rarement les blesse et jamais ne les concerne.

Espèces sales, singes et automobilistes, vite, laissent tomber leurs ordures, parce qu'ils n'habitent pas l'espace par où ils passent et se laissent donc aller à le souiller.

Encore un coup : qui décide ? Savants, administrateurs, journalistes. Comment vivent-ils ? Et d'abord, où ? Dans des laboratoires, où les sciences reproduisent les phénomènes pour les mieux définir, dans des bureaux ou studios. Bref, à l'intérieur. Jamais plus le climat n'influence nos travaux.

De quoi nous occupons-nous ? De données numériques, d'équations, de dossiers, de textes juridiques, des nouvelles sur le marbre ou les télécriteurs : bref, de langue. Du langage vrai dans le cas de la science, normatif pour l'administration, sensationnel pour les médias. De temps en temps, tel expert, climatologue ou physicien du globe, part en mission pour recueillir sur place des observations, comme tel reporter ou inspecteur. Mais l'essentiel se passe dedans et en paroles, jamais plus dehors avec les choses. Nous avons même muré les fenêtres, pour mieux nous entendre ou plus aisément nous disputer. Irrépressiblement, nous communiquons. Nous ne nous occupons que de nos propres réseaux.

Ceux qui, aujourd'hui, se partagent le pouvoir ont oublié une nature dont on pourrait dire qu'elle se venge mais qui, plutôt, se rappelle à nous qui vivons dans le premier temps et jamais directement dans le second, dont nous prétendons parler cependant avec pertinence et sur lequel nous avons à décider.

Nous avons perdu le monde : nous avons transformé les choses en fétiches ou marchandises, enjeux de nos jeux de stratégie ; et nos philosophies, acosmistes, sans cosmos, depuis tantôt un demi-siècle, ne dissertent que de langage ou de politique, d'écriture ou de logique.

Au moment même où physiquement nous agissons pour la première fois sur la Terre globale, et qu'elle réagit sans doute sur l'humanité globale, tragiquement, nous la négligeons. (...)

S'il existe une pollution matérielle, technique et industrielle, qui expose le temps, au sens de la pluie et du vent, à des risques concevables, il en existe une deuxième, invisible, qui met en danger le temps qui passe et coule, pollution culturelle que nous avons fait subir aux pensées longues, ces gardiennes de la Terre, des hommes

et des choses elles-mêmes. Sans lutter contre la seconde, nous échouons dans le combat contre la première. Qui peut douter aujourd'hui de la nature culturelle de ce qu'on nomma l'infrastructure ?

Comment réussir dans une entreprise de long terme avec des moyens de terme court ? Il nous faut payer un tel projet par une révision déchirante de la culture induite aujourd'hui par les trois pouvoirs qui dominent nos brièvetés. Avons-nous perdu mémoire des âges antédiluviens, où un patriarche, dont nous descendons sans doute, dut se préparer, en construisant l'arche, modèle réduit de la totalité de l'espace et du temps, à une transgression marine causée par quelque déglaciation ?

En mémoire de ceux qui se sont tus pour toujours, donnons donc la parole à des hommes de long terme : un philosophe s'instruit encore dans Aristote, un juriste ne trouve pas le droit romain très ancien. Écoutons-les une minute, avant de broser le portrait du nouveau politique.

Le philosophe des sciences

demande : mais qui donc inflige au monde, ennemi objectif commun désormais, ces dommages qu'on espère encore réversibles, ce pétrole déversé en mer, cet oxyde carbonique évaporé dans l'air par millions de tonnes, ces produits acides et toxiques revenus avec la pluie... d'où viennent ces ordures qui étouffent d'asthme nos petits enfants et qui couvrent notre peau de plaques ? Qui, au-delà des personnes, privées ou publiques ? Qui au-delà des métropoles énormes, simple nombre ou complexe de voies ? Nos outils, nos armes, notre efficacité, notre raison enfin, dont nous nous montrons légitimement vains : notre maîtrise et nos possessions.

Maîtrise et possession, voilà le maître mot lancé par Descartes, à l'aurore de l'âge scientifique et technique, quand notre raison occidentale partit à la conquête de l'univers. Nous le dominons et nous l'approprions : philosophie sous-jacente et commune à l'entreprise industrielle comme à la science dite désintéressée, à cet égard non différenciables. La maîtrise cartésienne redresse la violence objective de la science en stratégie bien réglée. Notre rapport fondamental avec les objets se résume dans la guerre et la propriété. (...)

Comment le changement de perspective se produisit-il ? Par la puissance et pour la gloire des hommes.

Or à force de la maîtriser, nous sommes devenus tant et si peu maîtres de la Terre, qu'elle menace de nous maîtriser de nouveau à son tour. Par elle, avec elle et en elle, nous partageons un même destin temporel. Plus encore que nous la possédons, elle va nous posséder comme autrefois, quand existait la vieille nécessité, qui nous soumettait aux contraintes naturelles, mais autrement qu'autrefois. Jadis localement, globalement aujourd'hui.

Pourquoi faut-il, désormais, chercher à maîtriser notre maîtrise ? Parce que, non réglée, excédant son but, contre-productive, la maîtrise pure se retourne contre soi. Ainsi les anciens parasites, mis en danger de mort par les excès commis sur leurs hôtes, qui, morts, ne les nourrissent plus ni ne les logent, deviennent obligatoirement des symbiotes. Quand l'épidémie prend fin, disparaissent les microbes mêmes, faute des supports de leur prolifération.

Non seulement la nouvelle nature est, comme telle, globale mais elle réagit globalement à nos actions locales.

Il faut donc changer de direction et laisser le cap imposé par la philosophie de Descartes. En raison de ces interactions croisées, la maîtrise ne dure qu'un terme court et se tourne en servitude ; la propriété, de même, reste une emprise rapide ou se termine par la destruction.

Voici la bifurcation de l'histoire : ou la mort ou la symbiose.

Or cette conclusion philosophique, jadis connue et pratiquée par les cultures agraires et maritimes, quoique localement et dans des limites temporelles étroites, resterait lettre morte si elle ne s'inscrivait pas dans un droit.

Le juriste. Trois droits sans monde

LE CONTRAT SOCIAL. Les philosophes du droit naturel moderne font parfois remonter notre origine à un contrat social que nous aurions, au moins virtuellement, passé entre nous pour entrer dans le collectif qui nous fit les hommes que nous sommes. Étrangement muet sur le monde, ce contrat, disent-ils, nous fit quitter l'état de nature pour former la société. À partir du pacte, tout se passe comme si le groupe qui l'avait signé, en appareillant du monde, ne s'enracinait plus que dans son histoire.

On dirait la description, locale et historique, de l'exode rural vers les villes. Elle signifie en clair qu'à partir de là nous avons oublié ladite nature, désormais lointaine, muette, inerte, retirée, infiniment loin des cités ou des groupes, de nos textes et de la publicité. Entendez par ce dernier mot l'essence du public qui fait désormais celle des hommes.

LE DROIT NATUREL. Les mêmes philosophes appellent droit naturel un ensemble de règles qui existeraient en dehors de toute formulation ; parce que universel, il découlerait de la nature humaine ; source des lois positives, il suit de la raison en tant qu'elle gouverne tous les hommes.

La nature se réduit à la nature humaine qui se réduit soit à l'histoire, soit à la raison. Le monde a disparu. Le droit naturel moderne se distingue du classique par cette annulation. Reste aux hommes suffisants leur histoire et leur raison. Curieusement celle-ci acquiert dans le domaine juridique un statut assez voisin de celui qu'elle avait acquis dans les sciences : elle a tous les droits parce qu'elle fonde le droit.

La Déclaration des droits de l'homme

Nous avons célébré, en France, le bicentenaire de la Révolution, et, par la même occasion, celui de la Déclaration des droits de l'homme, expressément issus, dit son texte, du droit naturel.

Comme le contrat social, elle ignore et passe sous silence le monde. Nous ne le connaissons plus parce que nous l'avons vaincu. Qui respecte les victimes ? Or ladite déclaration fut prononcée au nom de la nature humaine et en faveur des humiliés, des misérables, de ceux qui, exclus, vivaient dehors, à l'extérieur, plongés corps et biens dans les vents et sous la pluie, dont le temps de la vie qui s'écoule se pliait au temps qu'il fait, de ceux qui ne jouissaient d'aucun droit, des perdants à toutes les guerres imaginables et qui ne possédaient rien.

Monopolisée par la science et l'ensemble des techniques associées au droit de propriété, la raison humaine a vaincu la nature extérieure, dans un combat qui dure depuis la préhistoire, mais qui s'accéléra de façon sévère à la révolution industrielle, à peu près contemporaine de celle dont nous célébrons le bicentenaire, l'une technique, l'autre politique. Une fois de plus, il nous faut statuer sur les vaincus, en écrivant le droit des êtres qui n'en ont pas.

Nous pensons le droit à partir d'un sujet de droit, dont la notion s'étendit progressivement. N'importe qui, jadis, ne pouvait y accéder : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen donna la possibilité à tout homme en général d'accéder à ce statut de sujet du droit. Le contrat social, du coup, s'achevait, mais se fermait sur soi, laissant hors jeu le monde, collection énorme de choses réduites au statut d'objets passifs de l'appropriation. Raison humaine majeure, nature extérieure mineure. Le sujet de la connaissance et de l'action jouit de tous les droits et ses objets d'aucun. Ils n'ont encore accédé à aucune dignité juridique. Ce pour quoi, depuis, la science a tous les droits.

Voilà pourquoi nous vouons nécessairement les choses du monde à la destruction. Maîtrisées, possédées, du point de vue épistémologique, mineures dans la consécration prononcée par le droit. Or, elles nous reçoivent comme des hôtes, sans lesquelles, demain, nous devons mourir. Exclusivement social, notre contrat devient mortifère, pour la perpétuation de l'espèce, son immortalité objective et globale.

Qu'est-ce que la nature ? D'abord l'ensemble des conditions de la nature humaine elle-même, ses contraintes globales de renaissance ou d'extinction, l'hôtel qui lui donne logement, chauffage et table ; de plus elle les lui ôte dès qu'il en abuse. Elle conditionne la nature humaine qui, désormais, la conditionne à son tour. La nature se conduit comme un sujet. (...)

Les objets eux-mêmes sont sujets de droit et non plus simples supports passifs de l'appropriation, même collective. Le droit tente de limiter le parasitisme abusif entre les hommes mais ne parle pas de cette même action sur les choses. Si les objets eux-mêmes deviennent sujets de droit, alors toutes les balances tendent vers un équilibre.

Il existe un ou plusieurs équilibres naturels, décrits par les mécaniques, les thermodynamiques, la physiologie des organismes, l'écologie ou la théorie des systèmes ; les cultures ont inventé de même un ou plusieurs équilibres de type humain ou social, décidés, organisés, gardés par les religions, les droits ou les politiques. Il nous manque de penser, de construire et de mettre en œuvre un nouvel équilibre global entre ces deux ensembles.

Car les systèmes sociaux, compensés en eux-mêmes et fermés sur eux, pèsent de leur poids nouveau, de leurs relations, objets-mondes et activités, sur les systèmes naturels par eux-mêmes compensés, de même qu'autrefois les seconds faisaient courir des risques aux premiers, à l'âge où la nécessité l'emportait en puissance sur les moyens de la raison.

Aveugle et muette, la fatalité naturelle négligeait alors de passer contrat exprès avec nos ancêtres écrasés par elle : nous voici, à ce jour, assez vengés de cet archaïque abus par un abus moderne réciproque. Il nous reste à penser une nouvelle balance, délicate, entre ces deux ensembles de balances. Le verbe penser, proche de compenser, ne connaît pas, que je sache, d'autre origine que cette juste pesée. Voilà ce qu'aujourd'hui nous nommons pensée. Voilà le droit le plus général pour les systèmes les plus globaux.

Dès lors, dans le monde reviennent les hommes, le mondain dans le mondial, le collectif dans le physique, un peu comme à l'époque du droit naturel classique, mais avec pourtant de grandes différences, qui tiennent toutes au passage récent du local au global et au rapport renouvelé que nous entretenons désormais avec le monde, notre maître jadis et naguère notre esclave, toujours notre hôte en tous cas, maintenant notre symbiote.

Retour donc à la nature ! Cela signifie : au contrat exclusivement social ajouter la passation d'un contrat naturel de symbiose et de réciprocité où notre rapport aux choses laisserait maîtrise et possession pour l'écoute admirative, la réciprocité, la contemplation et le respect, où la connaissance ne supposerait plus la propriété, ni l'action la maîtrise, ni celles-ci leurs résultats ou conditions stercoraires. Contrat d'armistice dans la guerre objective, contrat de symbiose : le symbiote admet le droit de l'hôte, alors que le parasite – notre statut actuel – condamne à mort celui qu'il pille et qu'il habite sans prendre conscience qu'à terme il se condamne lui-même à disparaître.

Le parasite prend tout et ne donne rien ; l'hôte donne tout et ne prend rien. Le droit de maîtrise et de propriété se réduit au parasitisme. Au contraire, le droit de symbiose se définit par réciprocité : autant la nature donne à l'homme, autant celui-ci doit rendre à celle-là, devenue sujet de droit.

Michel SERRES, *Le contrat naturel*, 1^{ère} édition : 1990, Ed. François Bourin.

Vous indiquerez sur votre copie le nombre de mots employés, par tranches de 50, ainsi que le nombre total.

Il convient de dégager les idées essentielles du texte dans l'ordre de leur présentation, en soulignant l'articulation logique et sans ajouter de considérations personnelles.

Il est rappelé que tous les mots - typographiquement parlant - sont pris en compte : un article (le, l'), une préposition (à, de, d') comptent pour un mot.

ÉPREUVES DE FRANÇAIS

1^{ère} Epreuve : Contraction de texte (2 heures)**2^{ème} Epreuve : Dissertation (1 heure)****Les copies de la première épreuve seront rendues au bout de deux heures.****Le sujet de la deuxième épreuve sera alors communiqué aux candidats.**

2ème EPREUVE

DISSERTATION

(Durée : 1 heure)

« La nature est sujet de droit ».

Que pensez-vous de ce propos de Michel SERRES (rédaction argumentée et suivie) ?
